

A l'attention de toutes les associations de Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Bruxelles, le **26 OCT. 2020**

n.r. : VG/FGS/LB/AS/2020-10-26

contact: Alexandre SERVAIS (alexandre.servais@gov.cfwb.be – 02/801.76.57.)

OBJET : Protocole Jeunesse – Niveau d'alerte 4

Madame, Monsieur,

Vous le savez le 22 octobre, le comité de concertation a adopté différentes mesures contraignantes dans plusieurs secteurs dont celui de la jeunesse. Ces mesures ont été coulées dans un arrêté ministériel publié au moniteur le 23 octobre. Les autorités régionales et communautaires, au vu de la situation très inquiétante des hôpitaux et des autres données scientifiques, ont pris des mesures supplémentaires ce 23 octobre en soirée.

Ces mesures ont fait l'objet d'une présentation aux différentes fédérations d'organisations de jeunesse et de centres de jeunes ce samedi 24 octobre.

Les nouvelles mesures dans le secteur de la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles, applicables à partir du 23 octobre 2020, sont les suivantes :

- Pour les jeunes à partir de 12 ans, les activités sont autorisées uniquement en extérieur, en groupe de 50 maximums, et dans le respect des distanciations sociales. Pour les jeunes, le port du masque est obligatoire.
- Pour les jeunes de moins de 12 ans, il est conseillé autant que possible d'organiser les activités en extérieur, en groupe de 50 maximum. Les activités avec nuitées sont interdites pendant la période scolaire. Durant les vacances de la Toussaint, les activités avec nuitées sont autorisées pour les jeunes de moins de 12 ans. Pour les jeunes de plus de 12 ans, elles sont interdites.
- Le port du masque est obligatoire en tout temps pour les encadrants.

Je suis pleinement consciente que ces mesures sont très contraignantes. Mais nous ne pouvons pas ignorer la situation épidémiologique que nous connaissons en Belgique mais plus spécifiquement en Wallonie et à Bruxelles.

Ces mesures seront d'application jusqu'au 19 novembre et feront l'objet d'une première évaluation dans une dizaine de jours.

Merci pour votre travail quotidien au service de nos jeunes,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line at the bottom, and a large, sweeping loop on the right.

La Ministre,

Valérie GLATIGNY